

11.05.2023 - 16:35 Uhr

Les Arméniens du Haut-Karabakh sont menacés : la Suisse doit intervenir au Conseil de sécurité de l'ONU

Binz (ots) -

Dans une lettre adressée au conseiller fédéral Ignazio Cassis, Christian Solidarity International demande à la Suisse de lancer un débat au Conseil de sécurité de l'ONU sur les quelque 120 000 Arméniens enfermés au Haut-Karabakh. L'Azerbaïdjan bloque la route reliant le Haut-Karabakh à l'Arménie. Les observateurs craignent un nettoyage ethno-religieux.

Depuis cent cinquante jours, le régime azerbaïdjanais bloque le corridor de Latchine, la seule route reliant le Haut-Karabakh au reste du monde. Les quelque 120 000 Arméniens qui vivent au Haut-Karabakh sont menacés dans leur existence ; des familles sont déchirées, les conditions d'approvisionnement sont précaires. Les signes indiquant que nous assistons à une épuration ethno-religieuse dans le Caucase du Sud se multiplient.

De nombreux Suisses sont profondément préoccupés par cette situation et souhaitent que tout soit mis en oeuvre pour éviter une catastrophe humanitaire. L'inquiétude de la population suisse se reflète dans la résolution de la Commission de politique extérieure du Conseil des États (CPE-E) du 9 janvier 2023 et dans le débat du Conseil des États du 16 mars 2023 ainsi que dans une résolution du Grand Conseil du canton de Genève du 14 octobre 2022 intitulée " Pour la survie de l'Arménie ". Le contenu de ces deux résolutions coïncide avec la promesse du Conseil fédéral d'accorder la priorité à la protection des populations civiles durant sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU. Au vu de la menace aiguë qui pèse sur les Arméniens du Haut-Karabakh, l'organisation de défense des droits de l'homme Christian Solidarity International (CSI) demande au Conseil fédéral : " La population du Haut-Karabakh serait-elle exclue de cet objectif ? "

Des critiques à l'encontre d'Ignazio Cassis

Jusqu'à présent, CSI regrette douloureusement que la Suisse n'ait toujours pas mis en oeuvre ces résolutions et critique le conseiller fédéral Ignazio Cassis : " Ni dans votre discours d'investiture en tant que président du Conseil de sécurité de l'ONU le 3 mai 2023, ni dans votre allocution du 4 mai à l'occasion de la réunion préparatoire du président en exercice de l'OSCE au Conseil de sécurité, la crise aiguë du Haut-Karabakh n'a été mentionnée. "

" Il faut maintenant discuter de la situation ! "

Les résolutions sont conformes aux Principes de Madrid de l'OSCE signés par les deux parties. Elles désignent quatre objectifs autour desquels le Conseil de sécurité doit se concentrer pour protéger la population civile menacée :

- condamner l'agression azerbaïdjanaise ;
- mettre en place un pont aérien humanitaire si l'Azerbaïdjan ne met pas fin au blocus ;
- empêcher que les bénéfices de la vente de pétrole azerbaïdjanais soient utilisés à des fins militaires ;
- réaffirmer le droit à l'autodétermination du Haut-Karabakh.

Pour répondre à l'objectif du Conseil fédéral, il est urgent de mener un débat ouvert au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, et ce " sur le contenu des résolutions et des Principes de Madrid de l'OSCE, y compris le droit à l'autodétermination du Haut-Karabakh ", écrit CSI dans sa lettre au conseiller fédéral Ignazio Cassis.

Articles en ligne à ce sujet

- [Manifestations à Genève et à Berne | Le blocus du Haut-Karabakh doit être levé immédiatement !](#)
- [Faire des affaires avec un régime dictatorial : la Migros trahit ses valeurs !](#)
- [Blocus du Haut-Karabakh | La Suisse doit intervenir au Conseil de sécurité de l'ONU : CSI écrit au président de la Confédération Alain Berset](#)
- [Blocus du Haut-Karabakh : pour éviter le pire, CSI exige un pont aérien entre Erevan et Stepanakert](#)

Contact:

Joel Veldkamp | Responsable communication internationale de Christian Solidarity International (CSI) | 076 258 15 74 |

joel.veldkamp@csi-int.org

Laurent Schlatter | Responsable CSI-Suisse romande | 044 982 33 70 | info@csi-suisse.ch